

Burundi : libération de 21 personnes arrêtées lundi

@rib News, 11/04/2018 Source AFP Vingt-et-une personnes, présentées par leurs familles comme des membres d'un club de tennis de table qui avaient été arrêtées lundi à Bujumbura pour atteinte à la sécurité du Burundi, ont été libérées dans la soirée, a-t-on appris mardi auprès d'un de leurs proches.

"C'est un grand soulagement, le SNR (Service national de renseignement) s'est finalement rendu compte que tout ce groupe faisait vraiment partie d'un club de tennis de table agréé par le maire de Bujumbura et qu'ils étaient en train de s'entraîner en vue d'une compétition régionale qui doit avoir lieu prochainement", a indiqué à l'AFP ce proche, couvert d'anonymat. Cette information a été confirmée à l'AFP par une source policière, qui a également requis l'anonymat. De nombreux opposants se sont frottés sur Twitter de ces libérations, tout en dénonçant "la paranoïa" qui s'est emparée, selon eux, des autorités burundaises. Pierre Nkurikiye, le porte-parole de la police burundaise, avait annoncé lundi sur la radio nationale l'arrestation en fin d'après-midi de "21 personnes dont un officier de l'armée, deux officiers de police, un retraité de l'armée et des civils". Les forces de l'ordre avaient été alertées par "la population" qui avait affirmé que les 21 cherchaient à "perturber la sécurité", selon M. Nkurikiye. Des proches des personnes arrêtées avaient assuré à l'AFP qu'elles appartenaient à un "club de tennis de table" autorisé par la mairie de Bujumbura et qu'elles se retrouvaient plusieurs fois par semaine pour jouer. Parmi les 21, se trouvait le président de la Confédération des syndicats libres du Burundi (CSB), Gilbert Nyawakira, selon une source syndicale. Toutes les personnes interpellées ont été interrogées dans les locaux du redouté SNR, a affirmé à l'AFP un haut gradé des forces de sécurité. Le SNR est dirigé directement par le président Pierre Nkurunziza, et est considéré comme un des principaux instruments de la répression au Burundi. Cette affaire est intervenue à l'approche du référendum constitutionnel du 17 mai, qui pourrait permettre au président Nkurunziza, 54 ans, au pouvoir depuis 2005, de briguer à partir de 2020 deux autres mandats de sept ans. Le projet a été critiqué par la communauté internationale, notamment l'Union africaine. L'annonce en avril 2015 de la candidature de M. Nkurunziza à un troisième mandat a plongé le Burundi dans une crise politique qui a fait depuis au moins 1.200 morts et plus de 400.000 déplacés, et sur laquelle la Cour pénale internationale a ouvert une enquête.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});